

INÉGALITÉS, RECHERCHE ET MONDES POPULAIRES

Séminaires / Conférences
CORHIS - UPVD

Mars 2019 - Mars 2020

UNIVERSITÉ
PERPIGNAN
VIA
DOMITIA



(corh;is)

Communication, Ressources Humaines, Intervention Sociale - EA 7402
Université Paul Sabatier - 118, allée de l'École Normale Supérieure - 31062 Toulouse Cedex 9


acofis
Association des Chercheurs
des Organismes de la Formation
et de l'Intervention Sociale

PRÉSENTATION

Manuel BOUCHER



Professeur de sociologie à l'Université de Perpignan, chef d'équipe de l'axe 3 : « Sciences de l'intervention et transformations sociales » du Laboratoire CORHIS (Communication, Ressources humaines et Intervention sociale) – Équipe d'Accueil 7400 UPVD-UPVM

Sur fond d'accroissement du processus de globalisation libérale, de délitement de l'État social, de remise en question du projet républicain d'intégration, de relégation de quartiers urbains ghettoisés d'un point de vue socio-ethnique, de développement de mouvements et d'anti-mouvements sociaux protestataires hétérogènes, nous vivons l'explosion des « désordres des inégalités ». Par désordres des inégalités, nous entendons toutes les formes d'actions et d'interventions sociales (contre-conduites, résiliences sociales, actes de délinquances, de déviances et de défiances, révoltes, rebellions...) individuelles ou collectives qui troublent l'ordre établi en réagissant à la violence des rapports sociaux induits par la production/reproduction/augmentation des inégalités et injustices socio-économiques développées au sein des sociétés capitalistes libérales-conservatrices. Dans la pratique, ces désordres touchent particulièrement les « classes populaires » qui peuvent être définies par des styles de vie associés à celui du monde ouvrier, des petits employés ou à celui des familles « pauvres », autrement dit, des « surnuméraires » subsistant grâce aux prestations sociales et souvent installés dans le « précarat ». Ces « fractions de classe » ont en commun d'être peu armées pour faire face au retour de l'« incertitude de l'existence » et à l'installation de l'« insécurité sociale » dans les sociétés postindustrielles. En outre, tous les membres des classes populaires ont en commun d'être désignés par les représentants des classes dirigeantes et dominantes, dans un rapport Eux/Nous, comme des individus et des familles appartenant à un groupe social spécifiquement potentiellement turbulent, fauteur de troubles, voire dangereux pour l'ordre établi. En ce sens, ils font l'objet de multiples processus et dispositifs de contrôle et de répression.

Dans ce contexte de stigmatisation des classes et des mondes populaires, c'est parce que nous pensons nécessaire d'un point de vue heuristique, sociologique et politique de médiatiser autrement que sous un angle moral et sécuritaire des phénomènes de désordres, de violences et de régulations sociales complexes que nous souhaitons fournir des éléments théoriques et analytiques pour appréhender les processus de décomposition sociale, les désordres des inégalités et leur régulation. D'un côté, il s'agit de faciliter l'analyse de ces processus et de l'autre de rompre avec les mécanismes de diabolisation et de réification des populations « anormales », considérées comme dangereuses, notamment les jeunes des quartiers défavorisés mais plus globalement les classes populaires.



Objectifs

En prenant de la hauteur vis-à-vis du traitement médiatico-politique de questions sensibles, pour éviter de sombrer dans un pessimisme favorable au développement d'une pensée hypercritique et réactionnaire, ces séminaires ont pour ambition de montrer la pertinence d'articuler les connaissances produites par des chercheurs et des étudiants avancés avec la réflexion d'acteurs professionnels engagés dans le champ social et politique.

Organisés par l'axe « Sciences de l'intervention et transformations sociales » du Laboratoire Communication, Ressources Humaines et Intervention Sociale (CORHIS) de l'Université Perpignan Via Domitia (UPVD), en partenariat avec l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Perpignan et l'Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS), ces séminaires mensuels de recherche visent à apporter aux acteurs sociaux (formateurs, enseignants, agents territoriaux, professionnels de l'intervention sociale, étudiants en travail social et en sciences sociales, etc.) des éléments d'analyse et de compréhension permettant d'éclairer leurs pratiques (contextes d'intervention, publics pris en charge...).

En définitive, les contributions et points de vue proposés lors de ces séminaires constituent une ressource pour toutes celles et ceux qui souhaitent comprendre pour mieux agir et participer ainsi à la construction d'une société d'individus libres et solidaires à la fois. leurs capacités de réflexion et d'action.

PROGRAMME



Vendredi 29 mars 2019
17h30 > 19h - amphi 5

Pourquoi le néo-libéralisme est inaccessible à la critique ?

Michel AUTÈS



Sociologue, Directeur de recherche émérite (CNRS - CLERSÉ (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques) et à la maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS) à l'Université Lille I.

Depuis que le *New Management* a pénétré les politiques sociales et le travail social, les critiques se sont multipliées pour dénoncer ses effets délétères sur les pratiques professionnelles et sur le sens même de la solidarité qui constitue le socle du pacte républicain. Cependant, force est de constater qu'en dépit de leur pertinence, ces critiques glissent sur le néo-libéralisme comme l'eau sur les plumes des canards. On propose donc de s'interroger sur quelques énoncés fondamentaux du discours néo-libéral et sur les effets de conviction qu'ils produisent. On montrera en quoi ils s'écartent de la tradition philosophique des Lumières. En rappelant les principaux points de controverse qui ont animé le débat entre John Rawls et les philosophes communautariens, on mettra en lumière les points qui fragilisent la carapace discursive de la vulgate néo-libérale.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 26 mars 2019 sur le site de l'Université de Perpignan



Vendredi 12 avril 2019
17h30 > 19h - amphi 5

Pourquoi la rentabilité économique tue le travail ?

Olivier COUSIN



Sociologue, Professeur des Universités à l'Université de Bordeaux
(Centre Émile Durkheim, UMR 5116)

Comment les acteurs, dans le cadre de leur travail, définissent et perçoivent la rationalité économique et quelle place occupe-t-elle dans le rapport au travail ? À partir de deux univers opposés a priori, le secteur de l'industrie automobile et l'hôpital public, cette recherche tente de comprendre ce que l'économie fait au travail. Elle appréhende la rationalité économique comme une composante de l'activité et analyse comment les acteurs l'intègrent, s'en arrangent ou la contestent.

Les deux univers retenus proposent différentes facettes de la rationalité économique, tour à tour perçue comme une entrave au travail, elle abîme l'activité ; comme une de ses composantes qui ne saurait supplanter les règles de l'art et les savoir-faire ; et enfin comme une dimension morale qui permet de mettre fin à l'activité, elle fixe les limites entre ce qui est raisonnable et ce qui ne l'est pas. Ces trois manières d'éprouver la rationalité économique se combinent plus qu'elles ne s'opposent. Elles viennent d'abord rappeler que le rapport au travail n'est pas seulement donné par les éléments objectifs de la situation. Il est aussi le fruit de l'action des acteurs capables de rendre compte de ce qu'ils font.

L'économie joue comme un révélateur. Elle anime et active en permanence la distance subjective qu'éprouvent les individus avec les organisations. C'est un de ses paradoxes, plus elle abîme le travail, plus elle lui donne de la valeur. Elle le contrarie et le bride souvent, tout en lui donnant en même temps un sens pluriel et une finalité collective. En s'imposant d'abord comme une contrainte, elle donne au travail tout son sens et toute sa dimension expressive. Elle entretient l'utopie du travail tout en le menaçant.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 9 avril 2019 sur le site de l'Université de Perpignan



Vendredi 17 mai 2019
17h30 > 19h - amphi Y

Intervenir ? De quel droit ? Au nom de quoi ? De qui ? Sous quelles formes ? Avec quelles intentions ? Qu'est-ce qu'un tiers intervenant ?

Gilles HERREROS



Professeur de sociologie, Université Lyon 2, membre du Centre MAX WEBER

Ces questions pourraient être multipliées. L'objectif de mon propos dans le cadre de ce séminaire est de discuter la légitimité ou la pertinence de l'acte d'intervenir. « Venir entre », pose au chercheur en sciences sociales un des dilemmes originaux que sociologues et autres épistémologues débattent depuis toujours : prétendre « servir » dans une situation quelconque ne condamne-t-il pas à s'asservir ? En partant d'une réflexion sur la pratique d'intervention du chercheur en sciences sociales sur les terrains où il est commandité, c'est l'intervention en travail social qui sera interrogée.



Vendredi 7 juin 2019
17h30 > 19h - amphi Y

Penser les liens entre inégalités sociales et radicalisation. Apports et limites des travaux empiriques qualitatifs

Alexandra POLI



Chargée de recherche CNRS au Centre d'étude des mouvements sociaux (CEMS) à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

La littérature académique sur la radicalisation a connu un essor considérable au cours des quinze dernières années. Bien que l'on puisse constater l'usage de définitions diverses de la radicalisation, ce terme est devenu largement utilisé pour désigner un processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme d'action violente associée à des idéologies politiques, sociales ou religieuses extrêmes qui questionnent l'ordre social, culturel et politique dominant. Sur la base d'une revue de la littérature des études empiriques qualitatives publiées en langue anglaise, réalisée dans le cadre d'un programme de recherche européen (*Dialogue About Radicalisation and Equality*), sur les formes de réception et d'appropriation chez les jeunes de deux grands ensembles d'idéologies radicales - celles se revendiquant de l'islam et celles se présentant comme islamophobes - la présentation propose d'ouvrir une réflexion sur les liens entre inégalités sociales et radicalisation.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 4 juin 2019 sur le site de l'Université de Perpignan



27 septembre 2019
17h30 > 19h - amphi 5

La prévention des rixes inter-quartiers : le travail des éducateurs et des Grands

Thomas SAUVADET



Maître de conférences en sociologie à l'Université Paris-Est Créteil
(LIRTES équipe d'accueil 7313)

La fin de l'année 2018 a été marquée par le retour de la problématique des rixes inter-quartiers. Plusieurs morts en banlieue parisienne ont remis cette question sur le devant de la scène (Paris 19e, Les Lilas, Gennevilliers, Asnières...). Des lynchages filmés ont également créé « le buzz » sur les réseaux sociaux (comme à Gonesse). Des marches silencieuses et des manifestations ont été organisées pour dénoncer cette violence souvent perçue comme « gratuite ».

Mon exposé présentera les résultats d'une étude menée en banlieue parisienne avec une équipe d'éducateurs de la prévention spécialisée. Il s'agira de décrire et d'analyser les actions de prévention d'une équipe de cinq éducateurs et les difficultés rencontrées pour sortir des jeunes de ces « embrouilles » entre deux quartiers limitrophes.

À partir de là, nous élargirons la réflexion à la question de l'émeute et interrogerons le rôle controversé des « Grands » (en particulier les principaux organisateurs et bénéficiaires du trafic local de stupéfiants) dans les processus de pacification constatés après un drame.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 24 septembre 2019 sur le site de l'Université de Perpignan



Vendredi 18 octobre 2019
17h30 > 19h - amphi 5

Banlieues populaires sous tensions. Insurrection ouvrière, révoltes urbaines, nouvelles radicalités

Éric MARLIÈRE



Maître de conférences en sociologie – HDR, Directeur adjoint du CeRIES
(Centre de Recherche «Individu, Épreuves, Sociétés» - EA 3587)

Dans cette intervention, nous proposons de retracer l'évolution des conflits dans un quartier de « banlieue rouge » devenu, depuis les années 1980, un « quartier sensible ». En effet, les questions de pauvreté, de luttes, de précarité, de chômage mais aussi de violence, de délinquance, de déviance, jalonnent l'histoire locale du quartier étudié. Ainsi, l'appréhension des modes de vie et des représentations sociales d'une jeunesse en difficulté est essentielle pour comprendre au mieux les stratégies de survie mais aussi les formes de résistances que ces jeunes mobilisent face aux institutions. Des insurrections ouvrières aux révoltes juvéniles urbaines en passant par l'adhésion « massive » au parti communiste ou par la « conversion » à l'islam, les manières de contester, de protester ou de choisir les orientations idéologiques d'une partie des classes populaires urbaines ont toujours fait l'objet de stigmatisation. Si les formes de contestations du temps ouvrier étaient le plus souvent tournées vers l'acteur économique qu'est l'usine, depuis les années 1980 c'est davantage l'État et ses institutions qui font l'objet de tensions.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 15 octobre 2019 sur le site de l'Université de Perpignan



Vendredi 22 novembre 2019
17h30 > 19h - amphi 5

Émergence d'un territoire situé aux confins du périurbain : le pré-urbain. Les transferts culturels entre le périurbain et le rural

Jean-Marc STÉBÉ



Sociologue, Professeur des Universités en sociologie à l'Université de Lorraine - Laboratoire lorrain de sciences sociales (2L2S)

Si la ville, la banlieue, le périurbain, mais également le rural sont désormais identifiés statistiquement, par exemple en France par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), il n'en reste pas moins que, de notre point de vue, une nouvelle « espèce d'espace » émerge dans le sillage de l'urbanisation dont l'intensité ne faiblit pas. Ce territoire émergent, que nous nommons le *pré-urbain*, prend forme, d'une part suite à l'augmentation des prix du foncier et de l'immobilier dans les zones les plus densément peuplées des centres-villes des premières couronnes du périurbain, et d'autre part suite à l'appauvrissement d'une partie des classes moyennes trouvant de quoi réaliser leur idéal résidentiel, incarné par le pavillon individuel, dans les zones les plus éloignées de la centralité urbaine.

C'est ainsi que ce territoire, innommé formellement mais bien réel dans le processus d'urbanisation étalée et dans la vie quotidienne de ceux qui y résident, se retrouve enchâssé entre le périurbain qu'il étire et le rural qu'il fait reculer. À ce titre, le *pré-urbain* incarne sûrement un univers dans lequel les « cultures urbaines et rurales » se déplacent, se confrontent, se mélangent, s'entremêlent, pour donner forme à des modes de vie hybrides socialement tournés vers la ville et spatialement ancrés dans la campagne. Ce nouveau territoire n'est-il pas une scène privilégiée de transferts culturels à travers lesquels s'échangent des manières de vivre, se transmettent des modes de penser et se diffusent des façons d'agir de l'urbain vers le rural et du rural vers l'urbain ? En d'autres termes, n'assistons-nous pas ici à une dialectisation de l'urbain et du rural ? Notre propos a pour ambition d'apporter des réponses à ces questions en nous appuyant sur une série de recherches que nous avons menées, au cours des années 2010-2016, au sein de plusieurs territoires périurbains éloignés de 15 à 35 kilomètres d'une grande métropole régionale de l'Est de la France.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 19 novembre 2019 sur le site de l'Université de Perpignan



Vendredi 13 décembre 2019
17h30 > 19h - amphi 5

Production de savoirs issue de l'expérimentation populaire comme levier de transformation sociale

Hugues BAZIN



Chercheur indépendant en sciences sociales, animateur du Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action, chercheur associé à la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord

Nous nous inspirerons de la publication d'un travail collectif qui regroupe une quinzaine d'expériences pour étayer nos propos : « Recherche-action et écriture réflexive : la pratique innovante des espaces comme levier de transformation sociale » (Cahiers de l'action n°51, injep, 2018) : [http://recherche-action.fr/labo-social/download/LISRA/Cahiers-action_51-52.pdf].

Nous aborderons notamment trois enjeux soulevés par cette démarche :

- valider une production de savoirs à partir des pratiques d'expérimentation sociale et légitimer la posture d'acteur-chercheur ;
- être au cœur et accompagner un processus instituant dans des « contre-espaces » qui nous convoquent et nous enseignent sur les profondes mutations de société ;
- contribuer à un référentiel sur un « tiers espace de la recherche-action » qui interroge la place des sciences dites 'citoyennes, collaboratives, participatives' au cœur de la société.

Nous concluons sur la définition et la pérennisation de « centralités populaires » comme espaces d'analyse et d'action.



Vendredi 10 janvier 2020
17h30 > 19h - amphi 5

Néo-libéralisme et action sociale : une transformation des modes de subjectivation des professionnels

Jean-Sébastien ALIX



Docteur en sociologie, Maître de formation à l'IUT B de Tourcoing,
chercheur associé au CERIÉS – Université Lille 3

Les professionnels de l'action sociale sont confrontés depuis les années 2000 à des réformes visant à renforcer le contrôle étatique sur la prise en charge des usagers et à une transformation des modes de financement des établissements sociaux et médico-sociaux. Elles se caractérisent par une responsabilisation des acteurs, une mise en concurrence des services et établissements soumis aux appels à projet, l'exigence d'une performance des pratiques, l'apparition de régulations incitatives dites soft law (Conseil d'État, 2013), et, point majeur, l'apparition de nouveaux acteurs, les entrepreneurs sociaux, et les nouveaux dispositifs financiers que sont les contrats à impact social (Chiapello, 2017). Ces profondes mutations successives de l'action sociale qui sonnent comme une « injonction au professionnalisme » (Boussard et al., 2010) définissent également un « nouvel esprit de l'action » (Martuccelli, 2010).

La question qui se posait à nous était de connaître la réception des professionnels du social face aux réformes qui sont venues interpellier leurs pratiques. Que disent de ces mutations les professionnels chargés de les appliquer ? Plus précisément, les mutations technico-administratives et leurs obligations afférentes ont-elles été confrontées à une quelconque résistance, créant ainsi un écart, ou un décalage, entre l'obligation et son application ? Comment désigner cette forme de résistance face à des pouvoirs qui ne contraignent pas mais qui « conduisent » ? Que signifie résister face à des outils qui ont comme seul objectif apparent d'aider, de soutenir et d'orienter telles que le proposent les recommandations de bonnes pratiques ou les évaluations des établissements ?

Nous verrons que face à un éclatement de la résistance, c'est avant tout la constitution d'une grammaire de l'assentiment qui émerge.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 7 janvier 2020 sur le site de l'Université de Perpignan



Vendredi 14 février 2020
17h30 > 19h - amphi 5

Le cas des geysers de l'été 2015, entre travail contre la jeunesse et ville récréative

Alain VULBEAU



Professeur des universités émérite en Sciences de l'éducation à l'Université Paris Nanterre (Équipe « Crise : École, Terrains Sensibles » - CREF, EA 1589)

Cette intervention vise à faire l'historique d'un phénomène de déviance urbaine qui intervient surtout en période de canicule : l'ouverture « sauvage » des bouches d'incendie et des réactions des pouvoirs publics. Cet historique, reposant sur matériau de presse et une expérimentation initiée à Aubervilliers, est adossé à une analyse s'appuyant sur les concepts d'appropriation des espaces publics ; d'appropriation normative des pratiques urbaines des jeunes des quartiers populaires, d'émergence de la notion de ville récréative et de ville apprenante, de politisation des pratiques déviantes.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 11 février 2020 sur le site de l'Université de Perpignan



Vendredi 6 mars 2020
17h30 > 19h - amphi 5

Quel parcours de prise en charge produit la présence sur un territoire d'établissements publics et privés ? Concurrence ou complémentarité ?

François SICOT



Professeur des universités en sociologie à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès

Depuis le début des années 2000, un nouveau référentiel d'action publique a progressivement été promu dans les politiques publiques à destination des personnes vulnérables qui bénéficient de prises en charge et de suivis au long cours : le parcours. Dans les secteurs sociaux, médico-sociaux, de la santé, les prises en charge doivent désormais s'enchaîner de manière fluide, sans rupture et selon les bonnes pratiques édictées dans des recommandations, diffusées dans des guides. Lesquels guides présentent aux professionnels et aux usagers les bonnes pratiques, les conduites à tenir, le rôle et la place de chacun des intervenants, les modalités de leur coordination, le juste enchaînement des actions.

Dans une recherche collective sur les parcours en psychiatrie, nous avons voulu mettre en regard de la volonté régulatrice de la puissance publique les déterminants actuels des pratiques d'orientation des professionnels et des patients au sein de l'offre dans sa diversité. Quels sont, dans les faits, les parcours des patients en psychiatrie ? Débute-t-on une prise en charge avec un médecin généraliste, puis un psychiatre libéral avant de connaître une succession d'hospitalisations ? Peut-on effectivement repérer des ruptures dans les prises en charge et comment les expliquer ? Certaines pathologies sont-elles soignées uniquement en ambulatoire, dans un Centre Médico-psychologique (CMP), un hôpital de jour ou chez un psychiatre libéral ?

Pour répondre à ces interrogations, cette présentation portera plus particulièrement sur la manière dont s'organisent les parcours de soins en psychiatrie sur un territoire caractérisé par la présence d'une offre publique et privée importante. Ancré sur une enquête menée sur un territoire où l'offre de cliniques privées à but lucratif est abondante, la recherche menée montre qu'elles constituent un ensemble d'établissements hétérogènes. Nous pourrions discuter d'un problème fondamental de l'organisation des prises en charge sur les territoires : celui de l'articulation entre l'offre et les besoins.

L'inscription est gratuite et obligatoire avant le 3 mars 2020 sur le site de l'Université de Perpignan



Vendredi 13 mars 2020
17h30 > 19h - amphi 5

L'accompagnement de la jeunesse est-il un instrument pour gouverner ?

Véronique BORDES



Professeure des Universités en Sciences de l'Éducation, Université Toulouse Jean Jaurès, Unité Mixte de Recherche Éducation, Formation, Travail, Savoirs (UMR EFTS)

Depuis la mise en place de la Politique de la Ville en 1982 et l'injonction de l'État d'une prise en charge de la jeunesse au niveau local, des espaces se sont organisés, missionnant des professionnels de l'intervention sociale, officiellement pour accompagner les jeunes, officieusement pour les encadrer et développer un contrôle social. Les différentes tentatives de mise en œuvre de politiques jeunes aboutissent systématiquement à des dispositifs sans réflexion politique autour des jeunes.

Quelles sont les conséquences aujourd'hui pour l'accompagnement des jeunes en France ?

En nous appuyant sur des recherches menées à partir d'une posture socio-ethnographique, nous tenterons de comprendre quelle est la place des jeunes dans les politiques qui les concernent. Quelles sont les conséquences pour leur accompagnement ? Comment l'État en vient à faciliter l'usage d'instruments pour gouverner, attribuant aux jeunes une place de bénéficiaire, les professionnels de l'intervention sociale ne pouvant que difficilement s'inscrire dans un accompagnement éducatif vers une place choisie.



Comité d'organisation

Manuel Boucher (PR – UPVD – CORHIS)
Brigitte Baldelli (chercheur IRTS- LR/UPVD – CORHIS)
Dominique Sistach (MCF – UPVD – CORHIS)
Yves Gilbert (PR émérite – UPVD)

Lieu des séminaires

Les séminaires ont lieu à :
Université de Perpignan
Campus du Moulin à vent
52 avenue Paul Alduy
66860 Perpignan cedex 9

**L'entrée est gratuite
et les inscriptions sont obligatoires**

**En ligne : <https://tinyurl.com/y3sl8gg1>
Par mail : corhis@univ-perp.fr**